

18 MAI 1893

EXTRAIT de la LISTE des FONDATEURS de la C<sup>ie</sup> MARITIME de SUEZ

PAR DEVANT M<sup>e</sup> Gustave Frédéric Mahot de la Quérantonais et son collègues , notaires à Paris soussignés :

A COMPARU :

Monsieur Jules GUICHARD , Chevalier de la Légion d'Honneur , Sénateur du département de l'Yonne , propriétaire , demeurant à Paris , Quai de Billy N° 34 .

Agissant au nom et comme Vice-Président du Conseil d'Administration de la COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL MARITIME DE SUEZ , société anonyme au capital de DEUX CENT MILLIONS de Francs , dont le siège est à Alexandrie ( Egypte ) avec domicile administratif , rue CHARRAS , N°9 à Paris .

Et comme faisant , en l'absence du Président , fonctions du président du Comité de direction de la dite Compagnie .

Lequel conformèment aux décisions du Comité de Direction et en sa dite qualité , a par ces présentes , déposé à Monsieur Mahot de la Quérantonais l'un des notaires soussignés , et l'a requis de mettre au rang de ses minutes à la date de ce jour , pour qu'il en soit délivré tous extraits et expéditions , mais seulement à la Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez ou sur la réquisition formelle et expresse du représentant légal de cette Compagnie .

Les deux pièces ci-après désignées :

SAVOIR :

1° - La liste nominative des membres fondateurs de la Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez , écrite sur les trois premiers rôles de deux feuilles de papier non timbré , et livrée à Alexandrie le quatre Mai mil huit cent soixante et un , par Koenig-Bey secrétaire des commandements de son Altesse le Vice - Roi et par lui certifiée conforme à la liste originale déposée aux archives du Cabinet de son Altesse le Vice-Roi.

2° - Et l'original d'une lettre missive datée d'Alexandrie le quatre Mai mil huit cent soixante et un , adressée par le dit Koenig-Bey à Monsieur Ferdinand de Lesseps et contenant suivant les ordres de son Altesse le Vice-Roi l'envoi de la pièce ci-dessus désignée .

appelée par lui " Expédition authentique de la liste des membres fondateurs qui se trouve déposée dans les archives du Cabinet de son Altesse" .

Lesquelles pièces , après avoir été revêtues d'une mention d'annexe signée par Monsieur GUICHARD comparant et par les Notaires sous-signés sont demeurées jointes et annexées au présent acte , avec lequel elles seront soumises aux formalités de timbre et d'enregistrement .

DONT ACTE .

Fait et passé à Paris , au siège administratif de la Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez , rue de Charras N°9 .

L'an mil huit cent quatre vingt vingt treize.

Le dix huit Mai

et après lecture faite, Monsieur GUICHARD comparant a signé avec les notaires .

La minute est signée .

J. GUICHARD, Champetier de Ribes et Mahot de la Quérantonais ces deux derniers, notaires .

Elle porte la mention suivante :

" Enregistré à Paris , deuxième bureau des Notaires , le vingt  
" cinq Mai mil huit cent quatre vingt treize, folio 99 , case 2 , reçu  
" trois francs soixante quinze centimes , décimes compris .

( Signé : de Feuillet )

SUIT la TENEUR ou l'EXTRAIT des PIÈCES ANNEXÉES

- 1<sup>ere</sup> PIÈCE -

Liste nominative des Membres fondateurs de la C<sup>ie</sup> Universelle du Canal Maritime de Suez

Noms	Prénoms	Nombre de parts de un millième attribué à chaque ayant-droit dans les 10% réservés aux membres fondateurs sur les bénéfices nets de l'entreprise par l'Article 19 de l'acte de concession.

A  
Veuve de Negrelli de Moldelbe

5

N

-----  
Total ----- 1000  
-----

Pour copie conforme à la liste originale déposée aux archives du Cabinet de son Altesse le Vice-Roi.

ALEXANDRIE le 4 Mais 1861 .

Le Secretaire des Commandements de son Altesse le Vice-Roi (signé) Koenig-Bey.

~~Cette signature est accompagnée du sceau.~~

La dite pièce porte les mentions suivantes :

I - Annexé à la minute d'un acte reçu par les notaires à Paris , soussignés, le dix huit mai mil neuf cent quatre vingt treize, ledit acte constatant le dépôt pour minute par M. GUICHARD és dites qualités et également soussigné.

signé J. GUICHARD

Champelier de Ribes

Mahot de la Quérantonais

II - Enregistré à Paris deuxième bureau des notaires, le vingt cinq Mai mil huit cent quatre vingt treize folio 99 case 2 , reçu trois francs soixante quinze centimes , décimes compris .

(Signé : de FEUILLET )

-----  
- 2<sup>eme</sup> PIECE -

Secretariat de son ALTESSE le Vice-Roi d'EGYPTE  
N° 62 .

ALEXANDRIE le 4 Mais 1861

Monsieur ;

Après avoir pris les ordres du Vice-Roi , j'ai l'honneur de vou adresser , sous ce pli, aux fins que de droit , une expédition authentique de la liste des membres fondateurs qui se trouve déposée dans les archives du Cabinet de Son Altesse .

Veillez , agréer, Monsieur , l'assurance de ma haute considération .

le Secretaire des Commandements de son Altesse le Vice-Roi  
Signé : KOENIG-BEY  
Monsieur Ferdinand de LESSEPS PARIS .

74

La dite pièce porte les mentions suivantes :

1° - Certifié véritable par Monsieur GUICHARD soussigné et annexé à la minute d'un acte reçu par les notaires à Paris, soussignés, le dix huit mai mil huit cent quatre vingt treize.

, Signé: J. GUICHARD

Champetier de Ribes

Mahot de la Quérantonnais .

2° - Enregistré à Paris , deuxième bureau des notaires , le vingt cinq mai (1893 ) mil huit cent quatre vingt treize, folio 99 case 2 trois francs soixante quinze centimes décimes compris.

Signé : de FEUILLET

Pour expédition et extrait .

Sign. : Mahot de la Quérantonnais .